

teurs du Canada préconise depuis longtemps la suppression de la taxe de vente sur les aliments et les objets nécessaires à la vie. A l'heure actuelle, la surabondance de taxes de vente aux paliers fédéral et provinciaux frappe durement les pauvres. Il est injuste de taxer les vêtements pour enfants et les mères qui essaient d'économiser en les faisant elles-mêmes sont pénalisées par la taxe de vente sur les tissus, les patrons et les articles de couture.

Considérons maintenant une autre solution aux propositions actuelles de réforme fiscale. Cette solution est peut-être la plus évidente que je puisse mentionner: l'impôt sur le revenu négatif. Cette formule a été proposée aux États-Unis par l'économiste Milton Friedman. Selon lui, les familles qui ne gagnent pas suffisamment pour faire une déclaration d'impôt sont aussi privées des exemptions forfaitaires normalement accordées à chaque membre de la famille et des déductions pour soins médicaux et ainsi de suite, qui sont en fait des dégrèvements d'impôt. En guise de compensation, M. Friedman a proposé qu'une famille qui ne déclare aucun revenu reçoive une indemnité; celle-ci représenterait la moitié du montant des exemptions et des déductions forfaitaires. Ce serait un impôt sur le revenu à rebours. Lorsqu'une famille déclare un modeste revenu, l'indemnité ne serait pas supprimée, mais on en déduirait 50 p. 100 de chaque dollar gagné.

L'idée maîtresse de l'impôt négatif sur le revenu est d'étendre le champ d'opération du système de l'impôt sur le revenu des personnes physiques en amenant le Trésor fédéral à effectuer des paiements basés sur des taux négatifs au profit des personnes dont le revenu se situe au-dessous du seuil de la pauvreté, tout en prélevant des impôts sur les personnes disposant d'un revenu qui les situe au-delà du seuil de la pauvreté. Les propositions relatives à l'impôt négatif sur le revenu ne constituent qu'un aspect de toute une série de propositions vaguement reliées les unes aux autres qui forment un tout portant le nom de programmes de revenu annuel garanti. Les programmes de ce genre visent tous à compléter le revenu dans le but d'assurer que tous les revenus se situent à un niveau supérieur au seuil de la pauvreté.

A l'heure actuelle, le programme de revenu garanti dont on parle le plus fonctionnerait conformément à la proposition initiale de M. Friedman, c'est-à-dire au moyen de taux négatifs appliqués dans le cadre du système fiscal, mais les différents programmes varient énormément. En adoptant une forme quelconque d'impôt négatif sur le revenu, l'avantage jouerait non seulement en faveur des défavorisés mais encore du ministre des Finances qui doit veiller à contrôler sa politique de stabilisation.

Cela m'amène à parler des programmes de bien-être du gouvernement. J'ai analysé le problème de la pauvreté au Canada. Il est évident que ce budget et ces mesures de réformes fiscales n'ont rien de mesures anti-pauvreté, comme elles voudraient le laisser croire. J'ai fait valoir les possibilités qui s'offraient au gouvernement s'il voulait sérieusement s'efforcer de combattre la pauvreté au Canada au moyen de mesures budgétaires et de réformes fiscales. Maintenant, nous devrions jeter un regard sur les programmes anti-pauvreté actuels et même futurs—c'est ainsi qu'on les désigne—mis en œuvre par d'autres ministres, et alors nous verrions si les régimes fédéraux

[M. Marshall.]

de lutte contre la pauvreté, actuels ou projetés, sont si bons que les efforts qu'un ministre des Finances pourraient faire pour lutter contre la pauvreté seraient superflus.

En 1965, l'objectif déclaré du gouvernement libéral était de faire échec à la pauvreté. On pourrait donc espérer que les programmes mis en œuvre depuis lors ont eu la chance de faire suffisamment de progrès pour que la pauvreté ait diminué progressivement jusqu'en 1971. C'est dans le discours du trône de 1965 qu'a été exprimé l'objectif libéral de suppression de la pauvreté, dans les termes suivants:

Toutefois, les grandes possibilités de notre économie ne se réalisent pas pleinement. Les talents de nombre de nos citoyens se perdent à la suite de la pauvreté, de la maladie, de l'insuffisance de l'instruction et de la formation, de l'inégalité des occasions d'emploi. S'attaquer à ces problèmes, améliorer les chances des personnes actuellement désavantagées, c'est relancer l'expansion économique et raffermir l'unité de notre pays.

Aussi, mon Gouvernement est-il à mettre au point un programme en vue d'utiliser pleinement nos ressources humaines et d'éliminer la pauvreté parmi notre peuple.

Oui, l'objectif y était clairement défini. C'est la suppression de la pauvreté qu'on visait, pas moins. Certains moyens d'y parvenir étaient exposés en grandes lignes générales, y compris l'expansion régionale, la formation et l'instruction de la main-d'œuvre. En novembre 1970, dans le Livre blanc sur la sécurité de revenu, le gouvernement a réitéré sa conviction que ces services étaient importants et efficaces dans la lutte contre la pauvreté. Il disait en effet:

Les mesures concernant la main-d'œuvre, l'éducation et l'expansion économique ont pour objet de promouvoir les emplois mieux rémunérés en offrant aux gens la possibilité d'accroître leur compétence et leurs ressources humaines, en créant de nouveaux emplois et en donnant une information plus étendue.

Entre le discours du trône de 1965 et la publication du Livre blanc en 1970, par conséquent, il semblerait que le gouvernement libéral ait fait des progrès considérables dans ses programmes visant à éliminer la pauvreté. Mais ces apparences ne sont pas confirmées par les faits. En réalité, ces services sont truffés de défauts, et sont loin d'être les armes anti-pauvreté qu'on prétend. Par exemple, le programme de main-d'œuvre n'est pas un programme anti-pauvreté, bien que le gouvernement essaie dans le Livre blanc de le faire passer pour tel aux yeux du public. Le programme de main-d'œuvre est orienté en vue d'aider les travailleurs effectifs plutôt que les travailleurs en puissance. On lui reproche aussi de défavoriser ceux qui ont le plus besoin de réadaptation et d'instruction.

L'instruction est un autre domaine où l'on ne fait pas assez pour venir en aide à la population et en particulier aux enfants pauvres. Où sont les programmes visant à assurer que ces enfants seront en mesure de faire face aux exigences du système scolaire? On peut mettre fortement en doute le succès des politiques d'expansion économique régionale en ce qui concerne l'aide aux économiquement faibles. Ces programmes ont enregistré jusqu'aujourd'hui, une suite impressionnante, non de succès, mais d'échecs et de gaspillages de fonds publics.

Ces programmes ne sont cependant pas les seuls qui se proposent de lutter contre la pauvreté au Canada. Le Livre blanc dit en effet: «La disparition de la pauvreté dépend essentiellement de la vigueur du secteur privé de l'économie ainsi que de l'efficacité des mesures gouverne-